



A l'att. des

membres de l'Association suisse des officiers de l'état civil

Berne, le 14 juin 2014 / sc

Procès-verbal des décisions

Occasion Assemblée générale de l'Association suisse des officiers de l'état civil
Date 13 juin 2014
Heure 14.00 - 14.30 (partie statutaire)
Lieu Holiday Inn Berne Westside, Riedbachstrasse 96, 3027 Berne
Présidence Roland Peterhans
Procès-verbal Brigitte Schweizer
Participants selon liste jointe

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2013 à Zoug
2. Rapport d'activité 2013
3. Comptes 2013
4. Budget et cotisations 2015
5. Retrait de la Fédération européenne des officiers de l'état civil
6. Élections
 - a) Comité
7. Divers

Roland Peterhans ouvre l'Assemblée en saluant tous les membres d'honneur, invités Suisse, représentants/es des Associations cantonales, représentants/es des Autorités cantonales et invités venant de toute l'Europe. Puis il annonce la liste des excusés.

Il est transmis les salutations du Conseiller d'Etat Monsieur Reto Nause (Direction de la sécurité, de l'environnement et de l'énergie).

98 membres présents ont le droit de vote. La majorité absolue est de 50 voix. Les scrutateurs nommés sont Madame Sonja Wyss et Monsieur Jean-Pierre Grandchamp.

L'ordre du jour est accepté.



Discussions et décisions

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2013 à Zoug

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 24 mai 2013 à Zoug est accepté à l'unanimité avec remerciement à son auteur.

2. Rapport d'activité 2013

Vous trouverez le rapport d'activité sous www.zivilstandswesen.ch / www.etatcivil.ch / www.statocivile.ch . Le rapport concerne le calendrier 2013.

Il est renoncé à la lecture de ce rapport. Madame Karin Banderet demande d'accepter ce rapport par applaudissements.

3. Comptes 2013

Vous avez pu consulter les comptes sur le site dès le 6 juin 2014. Un exemplaire a également été remis lors du contrôle des présences.

Les comptes ont été révisés par Von Graffenried Treuhand et présente un bénéfice de CHF 30'691.20.

Quelques modifications techniques du logiciel comptable de la BWD ont engendré du retard dans la révision des comptes 2013.

Les comptes 2013 sont acceptés à l'unanimité.

4. Budget et cotisations 2015

Le budget 2015 présenté est accepté à l'unanimité.

Le montant des cotisations reste fixé à CHF 20.00 et est également accepté à l'unanimité.

5. Retrait de la Fédération européenne des officiers de l'état civil

A la dernière Assemblée générale nous avons soulevé la discussion d'un éventuel retrait de l'Association européenne. Les discussions ont montrées que l'Association suisse devait rester membre.

Sur la base de l'annonce d'un éventuel retrait de l'Association suisse, l'Association européenne a engagé la discussion avec nous en date du 28.02/01.03.2014 à Castel San Pietro Terme. Elle a proposé d'entreprendre une révision de ses statuts. Le comité de l'Association européenne rendra une décision définitive en automne.

Ce qui nous réjouit, c'est de prendre acte que notre cotisation de membre à l'Association européenne va être revue à la baisse.

Nous pourrons vous donner de plus amples renseignements lors de notre prochaine Assemblée générale 2015 à Sainte-Croix VD.

En mai de cette année, le congrès européen a eu lieu en Hollande. Mesdames Alexandra Rohrer et Yolande Michel ainsi que Monsieur Willi Heussler ont représentés l'Association suisse.

Les prochains congrès européen aura lieu en 2015 à Kassel/Allemagne et 2016 en Belgique. Nous pouvons d'emblée prévoir qu'il se tiendra en Suisse en 2017.



Discussions et décisions

6. Élections

a) Comité

Madame Karin Banderet, Vice-présidente et responsable pour l'organisation des Assemblées générales a décidé après 9 ans au sein du Comité de se retirer. Elle est entrée en 2005 au Comité de notre Association et a siégé dès 2006 au sein de la Commission d'examens.

Karin est remercié pour tout le travail accomplis et un petit présent lui est remis.

Elle ne sera pas immédiatement remplacée au sein du Comité. Madame Alexandra Rohrer, qui représente le Comité dans la Commission de formation, reprend le siège de Vice-présidente.

Madame Yolande Michel va représenter l'Association à la Commission d'examens.

Comité – avenir

Les retraits suivants sont programmés :

2015: Madame Fränzi Bürki

2016/2017: Messieurs Willi Heussler et Gian Carlo Pescio

Notre Président, Monsieur Roland Peterhans reçoit dès maintenant, toutes les propositions pour le futur remplacement des membres du comité, à l'adresse roland.peterhans@zuerich.ch.

Les conditions pour être nommé membre du Comité sont les suivantes :

- Être membre de l'Association suisse des officiers de l'état civil
- Comprendre l'allemand, le français et l'italien. Il est cependant possible de s'exprimer dans sa langue maternelle.

Le Comité se réjouit d'ores et déjà d'accueillir les nouveaux membres.

7. Divers

Site Internet

Le nouveau site est en ligne. Nous recevons régulièrement des retours positifs. Pour rappel, il est possible d'y insérer toutes les offres d'emploi ouvertes en Suisse quelque soit la région linguistique.

Flyer présentation de la profession

Les cantons de Suisse centrale en conjointement élaborer un flyer pour la présentation de notre profession d'officière et officier de l'état civil. Très sincères remerciements à tous les acteurs de ce projet. Le flyer sera mis à disposition en langue allemande/française et italienne.

Remise des diplômes 2013

Depuis 2005 entrée en vigueur du Brevet Fédéral, 484 personnes ont été certifiées.

Remerciements

Des remerciements sont adressés à Madame Antonia Amstutz Franzini qui s'est retirée de la Commission de formation. Son engagement a été salué par la remise d'un présent. Elle



Discussions et décisions

est remplacée par Madame Sandra Huber, Etat civil d'Olten-Gösgen.

Le Président, Monsieur Roland Peterhans remercie le Comité pour la bonne collaboration, ainsi que tous les offices d'états civils pour leur travail envers les citoyens.

Prochaine AG

19/20 juin 2015 à Sainte-Croix VD

2016: Argovie

2017: Zurich couplée éventuellement avec l'Assemblée européenne

Il suivra un film pour la présentation de notre prochaine AG à Sainte-Croix. Ensuite, chaque membre du Comité vous fera un petit rapport des événements traités durant l'année écoulée.

Après une petite pause, Lic.iur. Cora Graf-Geiser, OFEC, a renseigné sur le thème « Autorité parentale conjointe et bonus éducatif ».

Samedi matin, Monsieur Walter Grossenbacher, Secrétaire CEC, nous a donné quelques informations sur le « récolte des documents étrangers ». Monsieur Alexandre Ott, Chef du Service de la population, des migrations et de la police des étrangers de la Ville de Berne, nous a parlé du thème « Illegal – Legal – Egal ».

Présidence: Roland Peterhans

Procès-verbal: Brigitte Schweizer

Traduction: Yolande Michel

Berne, le 20.06.2014